

àPérigueux

Le magazine des Périgourdins

N°8 / juillet-août 2015

DOSSIER

PÉRIGUEUX, VILLE DOUCE,

SES PARCS ET SES JARDINS

perigueux.fr



Dernières opportunités

Encore **quelques appartements disponibles** dans la **résidence de La Girandière** à Trélissac

Un **concept original**, adapté au bien-être des seniors



Profitez d'un **cadre de vie idéal, calme et agréable à vivre**, aux portes de Périgueux

Des **appartements indépendants** et fonctionnels dans un **environnement sécurisé** qui allie **confort de vie et convivialité**

Venez découvrir tous les **avantages d'un vrai domicile** avec la large gamme de **services à la personne !**



RCS PARIS 493 183 281 - Photos non contractuelles

Visitez notre concept sur simple rendez-vous au **05 35 37 03 00**



Résidence La Girandière
2, rue du Romarin
24750 Trélissac

www.lagirandiere.com

*Tarifs TTC valables pour un hébergement meublé dans La Girandière de Trélissac (Appartements 002, 004, 010) loyer, charges et services communs compris. Selon disponibilités. La taxe d'habitation ainsi que l'eau et l'électricité restent aux frais du résident. Exploité par SAS La Girandière - 42, avenue George V - 75008 Paris.

Les villes sont jolies dès que le printemps revient.



L'été est là, les rayons de soleil illuminent la ville et la blondeur des pierres répond aux couleurs de l'été.

C'est un privilège et un bonheur sans cesse renouvelé de parcourir la ville et ses quartiers, la ville et ses ruelles, la ville et ses places. Périgueux présente tous ses charmes au passant : l'harmonie de ses édifices, la tendresse de ses espaces verts, la majesté de ses perspectives.
Les services municipaux, et notamment les espaces verts, font leur maximum dans un contexte budgétaire restreint et compensent par plus d'imagination au service de la ville.
Le dossier central de ce magazine est aussi un hommage à leur travail et à leur engagement.

Cette saison ne convient pas aux grincheux qui devraient savourer la chance que l'on a de vivre à Périgueux. Depuis la mise en place des sculptures (gratuites) de mon ami Jean-Pierre Rives, j'ai entendu des critiques et j'ai reçu des félicitations.
C'est normal : l'art contemporain doit surprendre. Mais je suis satisfait d'avoir permis à ma ville de Périgueux de bénéficier des sept œuvres monumentales des "Rubans de la Mémoire", d'un artiste à la renommée internationale.
J'ai envie de retenir la phrase de cette dame charmante qui m'arrête devant la sculpture de l'ancien Hôtel de Ville et qui me dit : "*vous voyez Monsieur le Maire, je n'aime pas cette œuvre mais c'est une bonne idée de l'avoir exposée*".

Donc, je recommencerai car il est important que les œuvres d'art aillent au devant de la population et interpellent nos sens.

En parlant de la gestion municipale, il m'arrive parfois de faire référence à la Conquête de l'Ouest. Oui, c'est cela, avec des pionniers, des terres accueillantes ou hostiles et des indiens sur la défensive. Oui, toute chose égale par ailleurs, un projet municipal est comme la Conquête de l'Ouest.
Sa réussite repose sur des points clés : un chef de convoi déterminé, plusieurs éclaireurs fiables pour déterminer la piste à prendre, et une équipe émancipée et engagée.
Depuis plus d'un an maintenant, le chef de convoi, les éclaireurs et les troupes sont au travail pour redonner de l'ambition à notre ville dans tous les domaines, et le temps sera notre juge.

Périgueux a 2000 ans d'histoire et a aussi 2000 ans d'avenir.
Et modestement, humblement, nous en assumons ensemble la charge pour les années qui viennent. Avec passion. Avec détermination. Pour que, mois après mois, année après année, la ville soit jolie dès que le printemps revient.

Antoine Audi
Maire de Périgueux
1er vice-président
du Grand Périgueux

Vu à Périgueux



Le **16 mai** dernier, Vésunna et le Musée d'art et d'archéologie du Périgord se visitaient au rythme de la Nuit Européenne des Musées.

La Fête du Canal, organisée par le Comité de quartier de Vésone, a profité d'un soleil radieux les **6 et 7 juin** derniers.

Chaque année, la Fête des voisins invite à cultiver la convivialité.

Malgré une météo capricieuse, les 127e Fêtes de Saint-Georges ont attiré un public friand d'attractions foraines.



NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS

Afin de soutenir l'action de l'association "Unis vers contre le cancer" qui collecte des bouchons de toute nature (liège, synthétique, plastique) au profit de l'Institut Bergonié et de la recherche contre le cancer, la Ville de Périgueux a installé plusieurs collecteurs dans la ville. Ces derniers sont à votre disposition à l'accueil de la mairie, à l'entrée de la Médiathèque Pierre Fanlac et au Centre technique municipal.

MA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville
23, rue du Président-Wilson

SERVICE RELATION À L'USAGER
Accueil du public
Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 17 h

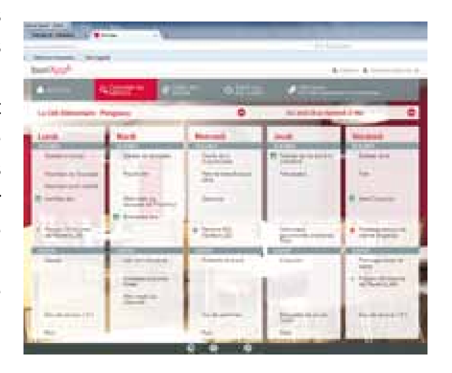
Rens. : 05 53 02 82 00
www.perigueux.fr

LES BARBECUES SUR LE DOMAINE PUBLIC STRICTEMENT RÉGLEMENTÉS

Il est interdit d'allumer et d'entretenir des barbecues dans les espaces publics sans autorisation préalable. Les organisateurs doivent adresser, 15 jours avant la manifestation, un courrier à Monsieur le Maire précisant les motifs de la demande, la date, l'emplacement et le matériel prévu. En cas d'avis favorable, un arrêté est adressé indiquant les prescriptions techniques à respecter. Dans tous les cas, un périmètre de sécurité doit être prévu autour des points de combustion, ainsi qu'un moyen d'extinction adapté à la source de chaleur. En outre, toutes les mesures nécessaires devront être prises pour recueillir les graisses de cuisson. En cas de dégradations du site, les organisateurs devront supporter tous les frais de remise en état.

BON'APP, L'APPLICATION DÉDIÉE À LA RESTAURATION SCOLAIRE

Développée par la société Elior, l'application "Bon'App" permet aux parents de prendre connaissance des menus scolaires servis aux enfants des écoles maternelles et élémentaires de la Ville et ce, sur une période de huit semaines. "Produits locaux", "viande française", "agriculture biologique", etc., différents pictogrammes indiquent également la qualité et la provenance des ingrédients utilisés dans la composition de chaque repas. De la même manière, des messages spécifiques signalent les animations organisées tout au long de l'année dans le cadre de la restauration scolaire. La fonction paiement en ligne, qui peut ne pas être activée, offre l'avantage de visualiser et de régler en temps réel ses factures en toute sécurité. Idéal pour simplifier la vie des familles. Cette application peut être téléchargée sur un smartphone ou une tablette. Le service est également accessible via un site internet : **bonapp.elior.com**



ANIMATIONS ESTIVALES

Suivez le Guide !

Tout connaître des manifestations organisées pendant la saison estivale à Périgueux. Telle est l'ambition du Guide de l'été 2015 édité par la Ville de Périgueux. Expositions dans les musées, concerts sur l'espace public, Festival international des arts du mime et du geste, festival de musique baroque Sinfonia, Nuits gourmandes, visites guidées, balades aux flambeaux, fête agricole urbaine, etc., ce livret d'une centaine depages illustrées recense tous les rendez-vous à ne pas manquer dans la Capitale du Périgord entre les mois de juillet et de septembre. Il met également en lumière les activités que chacun peut pratiquer à loisir, à l'image des stages sportifs pour les plus jeunes, des promenades en canoë sur l'Isle ou le long de la voie verte par exemple. Publié à 35 000 exemplaires, le Guide de l'été est gratuit. Distribué dans les boîtes aux lettres, il est également disponible dans plusieurs lieux publics de la ville et du département.



La Ville de Périgueux s'est engagée dans une politique ambitieuse de rénovation urbaine et de développement économique du quartier de la gare. Un premier scénario d'aménagement a été présenté aux riverains.

LA RECONQUÊTE URBAINE DU QUARTIER DE LA GARE



Le 17 avril dernier, à l'invitation de la Ville de Périgueux, près de 200 riverains du quartier de la gare ont assisté à la présentation du premier scénario d'aménagement.

En 1870, l'arrivée du chemin de fer impulse un dynamisme nouveau à la Capitale du Périgord. L'édification de la gare entraîne une profonde métamorphose urbaine de son environnement immédiat.

Les terrains alentours, dédiés à l'agriculture et au maraîchage, sont aménagés pour y implanter des activités industrielles, des logements ouvriers, des maisons de ville, de l'artisanat et des commerces. Des rues sont tracées. Sous l'impulsion de l'activité ferroviaire et de l'essor industriel, c'est tout un quartier qui se développe durant plus d'un demi-siècle.

Mais au cours des deux dernières décennies, la gare ne joue plus sont rôle moteur de développement. Le quartier connaît un repli économique et démographique. Son tissu urbain se dégrade, les friches se multiplient.

D'importantes potentialités d'aménagement

Si aujourd'hui la gare n'est plus en mesure de produire un souffle économique nouveau comme à l'époque de son implantation, le quartier tout entier dispose lui d'importantes potentialités d'aménagement héritées de son âge d'or : un potentiel foncier et bâti important, un tissu industriel prégnant, ainsi qu'un patrimoine architectural et paysager à mettre en valeur. Cet héritage ne demande qu'à être réinvesti pour s'inscrire dans le XXIe siècle.

La Ville l'a bien compris à travers son projet de reconquête de ce vaste secteur d'environ 110 hectares. Partie intégrante de l'axe "Périgueux 2000 ans d'avenir", ce chantier représente un véritable enjeu pour l'attractivité de la Ville dans un contexte de rude concurrence entre les territoires de l'Hexagone.

Le pari d'un renouveau économique

Le pari qui est fait est celui d'un renouveau économique passant par l'implantation d'activités tertiaires génératrices d'emplois (cité de la gastronomie, centre d'affaires, plateforme d'intelligence économique).

Cette revitalisation au long cours s'appuie également sur une nouvelle offre de logements diversifiée (collectifs et individuels) et la construction d'équipements publics de proximité du type crèche.

L'idée est de redensifier le quartier tout en créant les conditions d'un développement économique durable. Un soin particulier sera apporté à l'amélioration du cadre de vie : création de cheminements doux, de jardins, de parcs urbains, et de zones de stationnement. Quant au plan de circulation, des solutions seront proposées, notamment pour désenclaver l'îlot Sernam et le quartier du bassin difficiles d'accès.

Présenté le 17 avril dernier, lors d'une réunion de concertation, ce premier scénario d'aménagement doit être encore affiné en fonction des remarques exprimées par les riverains.

UNE ZAC POUR UN AMÉNAGEMENT CONCERTÉ

Pour articuler harmonieusement les différents projets d'aménagement du quartier de la gare, la Ville de Périgueux a fait le choix de créer une Zone d'aménagement concerté (ZAC). Cet outil va lui permettre de maîtriser le programme d'urbanisation en fixant le contenu, la forme et la typologie des aménagements. La mise en place de la ZAC intègre un large volet concertation des habitants. Elle sera effective au début de l'année 2016. Pour l'heure, la concertation continue.

La Ville de Périgueux a augmenté l'aide financière accordée aux propriétaires privés qui souhaitent rénover la façade de leur bien situé dans le secteur sauvegardé. Incitative, cette initiative s'inscrit dans dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain.

UNE **AIDE FINANCIÈRE** SUPPLÉMENTAIRE POUR LA **RÉNOVATION DES FAÇADES** DU SECTEUR SAUVEGARDÉ

Lutter contre l'habitat insalubre et la vacance ; améliorer les performances énergétiques des habitations et les adapter aux problématiques d'accessibilité ; augmenter et diversifier l'offre de logements pour redensifier le territoire périgourdin ; mais aussi inciter à restaurer les façades pour embellir la ville et participer ainsi à l'amélioration du cadre de vie : tels sont les objectifs de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) qui prendra fin en septembre 2017.

Des aides financières publiques

Concrètement, ce dispositif incitatif se traduit par l'attribution d'aides financières publiques aux propriétaires privés qui souhaitent réhabiliter leur patrimoine bâti. Cette première OPAH-RU bénéficie ainsi d'une enveloppe de 6, 5 millions d'euros, à laquelle contribuent la Ville, à hauteur de 2,1 millions d'euros, le Grand Périgueux, l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH), les Conseils régional et départemental.

Plus de contraintes dans le secteur sauvegardé

L'OPAH-RU concerne les habitations de trois secteurs de la ville : le Bassin / la gare / Saint-Martin, l'îlot de la Cité et le Puy Saint-Front avec son secteur sauvegardé. Ce dernier, de par le cachet et la richesse de son patrimoine à préserver, impose des contraintes architecturales évidentes quand il s'agit de mener un chantier de réhabilitation. Conséquence, le montant des travaux de ravalement de façade est en moyenne trois fois plus élevé que sur le reste du territoire de la Ville.

Face à cette réalité, la Ville de Périgueux a pris la décision, lors du dernier Conseil municipal, de doubler l'aide financière attribuée aux propriétaires qui souhaitent rénover leur façade en secteur sauvegardé. Ces derniers peuvent désormais bénéficier d'une prime allant de 6000 € à 10 000 €, dans la limite de 20 à 30 % du montant des travaux et selon les conditions de ressources.

Par ailleurs, la Ville a mis en place une aide complémentaire pour la réfection de volets en secteur sauvegardé qui s'élève à 50 € par ouverture concernée.

Enfin, l'embellissement des façades passe également par les vitrines commerciales : c'est pourquoi une prime à la réfection de devantures pouvant s'élever jusqu'à 5000 € est déjà en vigueur dans les différents secteurs couverts par l'OPAH-RU.

PACT SUD-OUEST
0 805 70 44 45.
(appel gratuit depuis un poste fixe)
Opah-perigueux@pactsudouest.com





Une façade de la rue Taillefer, dont la rénovation a bénéficié des aides de l'OPAH-RU.



La Ville de Périgueux a remanié la Charte pour la qualité de la vie privilégie le dialogue et la médiation.

UNE NOUVELLE CHA QUALITÉ DE LA VIE

Inscrite dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, une nouvelle Charte pour la qualité de la vie nocturne engage ses signataires (la Ville de Périgueux, les services de l'Etat, l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, le Groupement des taxis de Périgueux, les établissements de nuit et les associations étudiantes), à œuvrer en bonne intelligence contre les nuisances liées aux activités festives.

Une démarche plus constructive

"*Le texte initial était trop répressif, notamment à l'égard des exploitants. Or, ces derniers peuvent aussi se sentir démunis face aux incivilités, car il y a des personnes qui consomment en dehors des bars et des discothèques*", explique Céline Toulat, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les administrés, en charge du dossier avec Laurent Mossion, premier maire-adjoint. Et d'ajouter : "*Notre démarche est plus constructive. Elle privilégie le dialogue et la médiation dans la recherche de solutions qui concilient les intérêts des exploitants et le respect de la tranquillité des riverains. Il n'y avait pas assez de communication auparavant. La nouvelle Charte l'instaure de manière permanente.*"

Des rencontres régulières avec les gérants

Séduits par cette approche pédagogique et soucieux d'exercer leur métier dans de bonnes conditions, dix-neuf gérants l'ont paraphée.

Affiché à l'entrée de leur établissement, un macaron aux couleurs de la Charte les identifie clairement.

Tous les 3 mois, des rencontres sont organisées sur le lieu même de leur activité. C'est l'occasion d'aborder les problèmes auxquels ils sont confrontés et d'échanger sur des actions de prévention à venir. Dans un autre registre, la mairie s'engage à les accompagner dans la recherche de financement pour réaliser des mises aux normes, notamment en matière d'insonorisation.

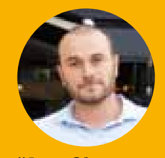
Autre initiative, la Ville renforce son rôle de médiation et se positionne en facilitateur de dialogue afin de désamorcer les conflits. Plusieurs rendez-vous entre des riverains

Ce qu'ils pensent de la Charte



Bruno Petit
Président du Groupement des Taxis de Périgueux

"Plusieurs de mes collègues ne voulaient plus travailler la nuit, notamment en fin de semaine, car ils étaient démunis face à des comportements agressifs liés à l'alcool. Des personnes contestaient le prix de la course, d'autres refusaient même de payer, et certaines situations pouvaient dégénérer très vite en conflit. Il y a eu une lassitude dans la profession et nous avons été moins nombreux à circuler. Cette raréfaction a été signalée à la mairie, qui a souhaité nous rencontrer pour comprendre notre démobilisation. Consciente de nos difficultés, elle nous a invités à rejoindre la démarche pour nous permettre de retravailler sereinement avec les établissements signataires de la Charte à travers un projet de convention. Les exploitants s'engagent à téléphoner eux-mêmes à un taxi pour venir chercher des clients, ils garantissent leur comportement respectueux et le paiement de la course à l'avance. En échange, nous assurons une prise en charge rapide afin de réduire le temps d'attente. Ce partenariat va nous permettre de retravailler la nuit dans de meilleures conditions, et de ramener du travail aux collègues. Cette Charte va dans le bon sens, elle a séduit la profession."



Mickaël Di Vozzo
Patron de l'Irish Factory Place Francheville

"La Charte pour la qualité de la vie nocturne nous apporte un peu de sérénité à travers le dialogue continu qu'elle instaure avec la mairie. Notre métier et les difficultés que nous rencontrons sont réellement pris en compte. Notre

nocturne, l'inscrivant dans une démarche qui

RTE POUR LA NOCTURNE

mécontents et des gérants ont ainsi déjà eu lieu en mairie.

Les chauffeurs de taxis concernés

La grande nouveauté est l'adhésion à la Charte du Groupement des taxis de Périgueux qui souhaite développer une offre spécifique pour les établissements signataires. "*Les taxis veulent retravailler sereinement la nuit. Un projet de convention est à l'étude afin d'offrir les meilleures conditions tant aux chauffeurs qu'aux noctambules*", souligne Céline Toulat.

De leur côté, les cinq associations étudiantes signataires se sont engagées à mener des actions de prévention auprès des jeunes et à informer la mairie, à travers son guichet unique dédié, des soirées organisées dans la ville.

Enfin, la Charte s'accompagne d'actions de sensibilisation sur le terrain. Ponctuellement, la Police municipale et la Mission Sécurité Routière de la Préfecture investiront des ronds-points en début de soirée pour distribuer de la documentation sur les règles de bonnes conduites à adopter.

CHARTE POUR LA QUALITÉ DE LA VIE NOCTURNE
Médiatrice de la Ville de Périgueux
Tél. : 05 53 02 82 36

LES ÉTABLISSEMENTS SIGNATAIRES

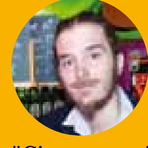
O2 Ziem
Le Café de la place
L'Ouvre Boîte
Croq'saveurs
Le Cactus Bar
The Boy World
La Demi'Eure
L'Irish Factory
Le Clin d'oeil
Le Bar Pub des Barris
L'Ubu Club
Le Panda Club
La Suite
Le Mellow
La Tasca
Le Rive Gauche
Garden Ice Café
Le Key Largo
La Nuit des Temps

LES ASSOCIATIONS ESTUDIANTINES SIGNATAIRES

Dev'Tour
Adebio
Association Tech de Co
Association des Etudiants de Périgueux (AEP)
Association Génie Chimique

pour la qualité de la vie nocturne

activité, essentielle au dynamisme de Périgueux, est valorisée par cette approche. Et même si je n'ai pas vraiment de problème de voisinage de par la localisation de l'établissement, je me suis engagé à sensibiliser les clients aux nuisances sonores. C'est du bon sens. Notre but est de faire bouger Périgueux tout en prévenant les risques liés à l'alcoolémie. La Charte traduit une ouverture du dialogue et une présence à nos côtés. Cela nous donne envie de nous investir dans la ville. En signant ce document, je me sens soutenu par la municipalité qui privilégie la prévention et la médiation. En plus, elle nous accompagne dans la recherche de financement pour les études d'impact et les travaux d'insonorisation. Ce n'est que du positif."



David Cruet
Patron du Cactus Bar Rue Victor-Hugo

"*C'est un point positif pour la ville, ses habitants, la mairie et nos commerces. La Charte ne met pas des bâtons dans les roues aux établissements signataires. Au contraire, elle est là pour nous aider à faire vivre Périgueux la nuit et nous accompagner dans notre activité. En signant cette Charte, nous ne sommes plus systématiquement montrés du doigt quand il y a un problème, car la démarche favorise la communication et la médiation. On n'est pas dans la répression. On est dans la responsabilisation, l'écoute et la prévention. Elle instaure un vrai relationnel. Ce n'est que meilleur pour l'entente avec le voisinage et la collectivité. Autre avantage, elle nous permet de bénéficier d'un soutien dans la recherche de financement pour les mises aux normes acoustiques. Si nous sommes plusieurs établissements à demander un devis à un même prestataire, cela peut être avantageux.*"

La création du Conseil citoyen du quartier de la Boucle de l'Isle illustre la volonté de la Ville d'associer les habitants à la construction et l'amélioration de leur cadre de vie.

UNE DYNAMIQUE CITOYENNE AU SERVICE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

La Ville de Périgueux est l'une des premières collectivités du grand sud ouest à s'être dotée d'un Conseil citoyen, en l'occurrence celui du quartier de la Boucle de l'Isle qui couvre en partie les quartiers du Gour de l'Arche et du Bas Toulon, compris dans le périmètre de la Politique de la ville.

Composée de 16 habitants, tirés au sort à partir des listes électorales et celles du bailleur social, ainsi que de 8 acteurs locaux (représentants d'association, commerçants, etc.), cette instance a pour objectif de favoriser l'expression de la société civile aux côtés des institutions et des décideurs afin d'élaborer des projets concernant le développement du quartier.

Sa création s'inscrit dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine qui reconnaît le principe d'une "co-construction", notamment des contrats de ville, avec les administrés des quartiers reconnus comme prioritaires par l'Etat.

Une instance indépendante

"*Cette forme de démocratie participative est un exercice intéressant, car elle donne la parole à des personnes qui n'ont pas l'habitude de la prendre. Elle intègre des individus qui restent éloignés des instances de concertation classiques*", explique Denis Caraire de "La Compagnie des Urbanistes", chargé d'encadrer, avec Benjamin Haurit, les six premières sessions du Conseil.

Et d'ajouter : "*La municipalité a fait appel à des intervenants extérieurs pour garantir la neutralité des débats et l'indépendance du Conseil. Nous sommes là pour former les membres aux notions de la Politique de la ville, animer les discussions et faire le lien avec la collectivité. Plus largement, notre rôle est d'accompagner sa mise en place et de veiller à ce que les échanges nourrissent les réflexions liées à l'élaboration du contrat de ville. Les membres du Conseil ne sont pas des professionnels de la réunion et cela ne doit pas devenir le café du commerce. Il ne leur suffit pas juste de dire ce qui va mal. Ils doivent faire des propositions concrètes sur le quotidien et le développement de leur quartier, et les hiérarchiser.*

> **"Faire des propositions concrètes sur le quotidien et le développement de leur quartier".**

Nous veillons également à éviter les faux consensus, tout le monde doit s'exprimer."

A l'issue de chaque session qui dure environ 2 heures, une restitution des travaux est transmise à la mairie. "*Le rythme des quatre premières a été très intense. Nous avons travaillé, sous la forme d'ateliers, sur le développement de l'activité économique et de l'emploi, la cohésion sociale et le cadre de vie. Les membres ont été très constructifs dans leurs propositions.*"

Le 29 mai dernier, la cinquième réunion a revêtu un caractère particulier. "*C'était une session charnière, car nous avons accueilli pour la première fois le maire qui, sur la base de nos travaux, nous a fait part de ses réflexions*", commente Denis Caraire.

Le prochain rendez-vous, toujours encadré par le bureau d'étude, doit consister à imaginer le fonctionnement futur du Conseil citoyen.



Une séance de travail du Conseil citoyen.

La construction du réseau de chaleur-bois des Deux-Rives débutera à la fin de l'année. Ecologique et économique, cet équipement alimentera des bâtiments publics et des logements situés dans les quartiers du Théâtre, des Mondoux, de la Cité et de Bertran-de-Born.

LE FUTUR RÉSEAU DE CHALEUR DES DEUX-RIVES DANS LES TUYAUX



Le plan du réseau de chaleur des Deux-Rives.

Utilisation d'un combustible propre, à savoir le bois, en substitution d'autres énergies plus polluantes ; pérennisation des coûts d'exploitation des bâtiments publics raccordés, ainsi que des logements des futurs abonnés ; sensibilisation à la réduction des consommations énergétiques et promotion des énergies renouvelables.

Le projet du réseau de chaleur des Deux-Rives s'inscrit dans le Grenelle de l'Environnement et la loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte, comme l'a rappelé Jean-Christophe Allué, directeur de Cofely Services, lors de la signature de la délégation de service public concernant la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation de cet équipement sur une durée de 25 ans.

La filière bois du département mise en valeur

"*Ce projet est non seulement structurant pour la ville, mais il est aussi significatif pour l'environnement.*

Il est également intéressant économiquement, car il met en valeur la filière bois de la Dordogne qui est sous utilisée.

C'est important de promouvoir les ressources de notre département", a tenu à souligner le maire de Périgueux, Antoine Audi, au moment de parapher le document.

Implantée boulevard Lakanal, entre la gendarmerie et le Grand Périgueux, la chaudière bois sera alimentée par des plaquettes forestières et papetières produites dans un rayon de 80 km autour de Périgueux.

5,4
millions d'investissement

100 %
du bois est produit dans un rayon de 80 km autour de Périgueux

3 300
tonnes de CO^2 évitées par an

Pendant la période hivernale, le gaz viendra en appoint de ces matières végétales. Il sera également utilisé en secours en cas de défaillance ou de maintenance de la chaudière bois. Cette complémentarité permettra à la fois de garantir un prix stable et de diminuer les risques de coupures d'approvisionnement.

Un réseau souterrain de 4,8 km

La chaleur, destinée au chauffage et à l'eau chaude, sera véhiculée à travers un réseau de canalisations souterraines d'une longueur de 4,8 kilomètres.

Il desservira les quartiers Bertran-de-Born, de la Cité, des Mondoux et du Théâtre. Nombre de bâtiments publics situés sur son tracé y seront raccordés : Centre culturel de la Visitation, gymnase Bertran-de-Born, poste de Police municipale, CCAS, centre de secours, écoles Lakanal et des Mondoux, polyclinique Francheville, Archives départementales, Gendarmerie, collèges Michel-de-Montaigne et Bertran-de-Born, résidences de l'Office Public de l'Habitat (Jardin public, Mondoux, etc.), auditorium du centre des congrès, etc.

Ce réseau d'eau chaude, pouvant alimenter 2 000 logements, sera aussi ouvert aux particuliers qui le souhaitent et qui résident à proximité, moyennant une participation financière. Le réseau sera opérationnel pour l'hiver 2017.



Depuis mai 2007, toute personne, même non médecin, est autorisée à utiliser un défibrillateur automatique externe pour venir en aide à une personne en arrêt cardiaque. La mairie a investi 8 700 euros dans cinq nouveaux appareils portables, complétant ainsi le parc déjà existant. Mode d'emploi.

UN **GESTE** QUI PEUT SAUVER DES VIES



COMMENT RECONNAÎTRE UN ARRÊT CARDIAQUE ?

La personne ne répond pas (perte de connaissance). Elle ne respire pas ou ne respire pas normalement. Le rythme cardiaque est perturbé.

Dans de nombreux cas, le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces. Le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine, c'est la fibrillation. Privé d'oxygène, le cerveau peut être endommagé.

L'utilisation d'un défibrillateur automatique externe dans le détail

- Ouvrez la housse du défibrillateur, sortez-le et allumez-le : une voix électronique vous donne les instructions à suivre.
- Elle vous explique d'abord comment placer les électrodes sur la peau nue de la victime : l'une doit se situer sous l'aisselle gauche de la victime, l'autre sur la poitrine côté droit.
- L'appareil fait lui-même le diagnostic et délivre le choc si c'est nécessaire : il n'y a donc pas de risque de se tromper !
- Éloignez-vous du corps de la victime pendant que le défibrillateur délivre l'impulsion électrique.
- Le défibrillateur va alors vérifier si le cœur est reparti et vous donnera les instructions à suivre.
- S'il n'y a pas de défibrillateur automatique externe, on masse sans s'arrêter jusqu'à l'arrivée des secours.

SCÉNARIO IDÉAL D'UNE RÉANIMATION À L'AIDE D'UN DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE

1. Le sauveteur est présent lorsque la personne s'effondre et reconnaît une situation d'arrêt cardio-circulatoire ;
2. il appelle les secours immédiatement (15 pour le SAMU, 18 pour les pompiers) en spécifiant qu'il est en présence d'une personne en arrêt respiratoire ;
3. si un témoin est disponible, le sauveteur le charge d'appeler les secours et, si possible, d'apporter un défibrillateur ;
4. le sauveteur pratique un massage cardiaque (même si vous avez l'impression de mal effectuer ce geste, continuez : mieux vaut un massage imprécis que pas de massage du tout.) ;
5. si le témoin rapporte un défibrillateur, ce dernier le met en place pendant que le sauveteur continue la réanimation cardio-pulmonaire ;
6. le sauveteur poursuit les manœuvres de réanimation en suivant les consignes données par le défibrillateur et en attendant le relais d'une équipe de secours ou d'un sauveteur plus qualifié ;
7. les sapeurs pompiers arrivent et prennent le relais, installant un défibrillateur s'il n'y en avait pas déjà un. Dans tous les cas, il est souhaitable que le défibrillateur soit placé dans les 5 minutes suivant l'arrêt cardiaque pour accroître les chances de sauver la victime ;
8. une équipe médicale du SAMU arrive pour poursuivre la réanimation.

Où sont localisés les défibrillateurs ?

- Gymnase Clos-Chassaing
  66, boulevard Ampère
- Gymnase du Toulon
  194, route d'Angoulême
- Gymnase Saint-Georges
  Rue des Chaudronniers
- Gymnase Bertran-de-Born
  Boulevard Bertran-de-Born
- Gymnase du Gour-De-l'Arche
  1, rue Jean-Bart
- Hôtel de Ville
  23, rue du Président-Wilson
- Filature-de-L'Isle
  15, chemin des Feutres du Toulon
- Théâtre de Périgueux
  Esplanade Robert-Badinter
- Police municipale
  Dans la voiture de patrouille



PÉRIGUEUX, VILLE DOUCE, *ses parcs et ses jardins*

**Périgueux, possède un patrimoine paysager qui donne de l'éclat à son cadre de vie.
Quand viennent les beaux jours, les parfums se mêlent et les couleurs explosent dans la ville.
Le fleurissement estival opère sa magie avec près de 30 000 plantes annuelles représentant 170 variétés qui s'épanouissent dans les massifs, les jardinières, les parcs et jardins.
Lieux de récréation propices à la flânerie, les parcs et jardins prennent une autre dimension avec la saison estivale.
Nous vous invitons à les redécouvrir.**



DES PARCS ET JARDINS à revisiter

Périgueux possède des parcs et jardins de caractère qui sont autant d'invitations pour flâner et faire le plein d'oxygène.
Jardins des Arènes et de la Source, parcs Gamenson et de Vésone, promenade de la digue du canal : le choix est grand si l'on souhaite s'offrir une parenthèse privilégiée à l'écart de l'animation urbaine.

Des jardins chargés d'histoire

Le jardin des Arènes, les parcs Gamenson et de Vésone se caractérisent par leurs espaces agencés et leurs formes maîtrisées, résultats d'un entretien plus horticole. Leur pelouse est tondue régulièrement et les massifs garnis de plantes saisonnières renouvelées 2 à 3 fois par an. Le patrimoine arboré y est très dense. Nombre de sujets inspirent le respect par leur longévité et la singularité de leurs essences (cèdre du Liban, ginko biloba, hêtre pourpre, etc.). Ces trois jardins d'ornement sont chargés d'histoire. Celui des Arènes (1,1 ha) s'élève sur un amphithéâtre gallo-romain de la fin du 1er siècle avant J.C. Les vestiges qui le ceinturent en témoignent.
Il en est de même pour le parc de Vésone (1,2 ha) au centre duquel la monumentale Tour éponyme veille sur le site archéologique d'une villa gallo-romaine, mis en valeur par le musée Vesunna et l'architecture de Jean Nouvel.
Quant à Gamenson (1,4 ha), c'est l'ancien jardin du palais épiscopal. Il abrite un théâtre de verdure à ciel ouvert qui accueille des animations.

De la Source au canal

Dans le quartier du Toulon, le jardin de la Source (1 ha) dispose d'espaces plus aérés dédiés aux familles et aux jeux d'enfants. Des cheminements en béton sont dessinés pour faciliter l'accessibilité et permettre l'apprentissage du vélo. Une aire de jeux trône en son centre et une grande surface engazonnée autorise les parties de ballon. Des terrains de pétanque sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et des tables invitent aux pique-niques. Il est essentiellement planté d'essences fruitières (groseillier, amandier, etc.). On y accède par la rue Loucheur ou bien la route d'Angoulême.

Enfin, à 5 minutes du centre-ville, la promenade sur la digue du canal est une destination incontournable. Bordée par 400 tilleuls, cette coulée verte de près de 2 km est propice à la balade et aux activités physiques avec ses agrès de fitness qui la ponctuent. Elle permet de rejoindre le bac de Campniac pour traverser la rivière, ou bien d'atteindre le moulin du Rousseau et son skate park. Ce corridor écologique abrite une étonnante biodiversité tant faunistique que floristique, objet d'une attention particulière de la part des jardiniers de la ville.



Le parc Gamenson

Le long du canal

Jusqu'au 30 septembre 2015
Jardins des Arènes et de Vésone, parc de la source et Gamenson
Ouverts au public de 7 h 30 à 21 h



Le jardin des Vagabondes

DES ESPACES VERTS EN MOUVEMENT

Le Jardin des Vagabondes et la prairie naturelle du grand Puy Bernard sont sans cesse en mouvement pour le plus grand plaisir de la flore et la faune. C'est la nature qui cultive leur différence.

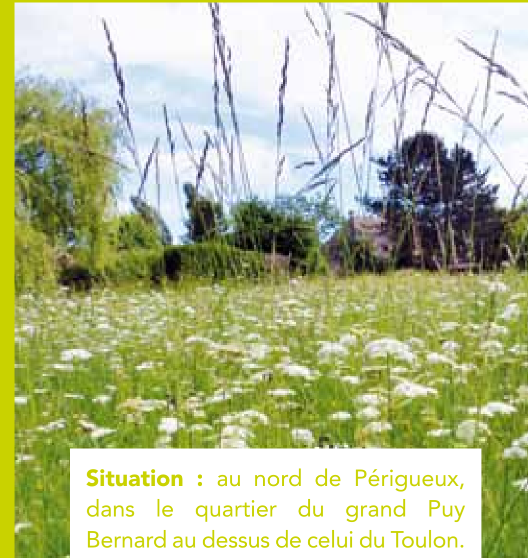
Au Jardin des Vagabondes, c'est la nature qui jardine

C'est un jardin extraordinaire de 5 000 m² comme seule la nature à qui le jardinier a laissé le champ libre peut en dessiner le paysage. Une centaine d'espèces végétales s'y développe librement parmi lesquelles une dizaine de plantes dites "vagabondes", car venues d'ailleurs : des buddleias de Chine, des renoués du Japon, des sporoboles des Indes, des vergerettes du Canada ou encore des plaqueminiers de Virginie.
Entre le canal et la rivière l'Isle, qui forment avec la voie verte un remarquable corridor écologique, le Jardin des Vagabondes s'épanouit sur une ancienne friche industrielle.
Cet espace vert est le fruit d'un travail mené avec les étudiants en BTS du lycée agricole de Périgueux, selon les idées de Gilles Clément, jardinier de renom qui prône le "jardin en mouvement".
Sa gestion est minimaliste, car ici c'est la nature qui jardine au gré des vents et des saisons, composant une palette de micro-paysages insolites qui ne laissent pas insensible le promeneur. Seuls quelques sentiers sont entretenus pour observer et inventorier la richesse de la biodiversité. On y trouve une belle mosaïque d'habitats naturels, refuges de nombreux insectes parmi lesquels 35 espèces de papillons qui peuplent le fameux "théâtre des papillons". Six espèces de mammifères ont également été recensées, ainsi que 5 de reptiles, sans compter la trentaine d'espèces d'oiseaux qui fréquente le lieu. Des actions pédagogiques y sont régulièrement organisées à destination des jeunes.

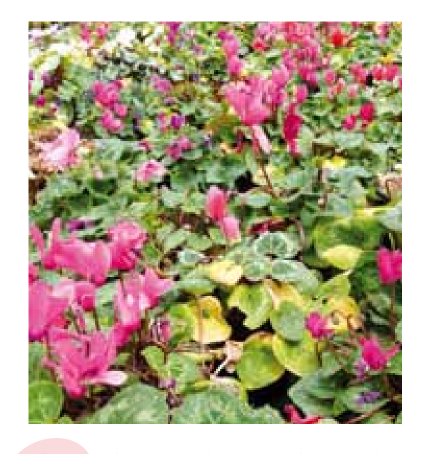
Situation : entre le canal et la rivière, au bout de la rue Paul-Bert, à proximité du moulin du Rousseau et du skate-parc.

La prairie du grand Puy Bernard gérée naturellement

Depuis 3 ans, les 7 000 m² de la prairie du grand Puy Bernard bénéficient d'une gestion naturelle respectueuse de l'environnement. L'idée est de favoriser la présence d'une végétation spontanée et le développement d'une diversité faunistique et floristique en milieu urbain. Cette biodiversité fait d'ailleurs l'objet d'un inventaire régulier. Si la nature peut laisser libre cours à son imagination, la main du jardinier n'a pas totalement disparu.
L'espace est maîtrisé pour permettre aux riverains de se l'approprier. Des passages sont tondus, dessinant ainsi des cheminements piétons à travers cette prairie qui pousse librement, ainsi que les abords des maisons environnantes. Une aire de jeu de ballon a également été matérialisée pour les plus jeunes. Dans ce petit coin de campagne à la ville, chacun peut cueillir à sa guise les fleurs sauvages offertes par Dame nature.



Situation : au nord de Périgueux, dans le quartier du grand Puy Bernard au dessus de celui du Toulon.



Le fleurissement estival fait la part belle aux couleurs avec une dominante de rouge-orangé.

UN FLEURISSEMENT ESTIVAL tout en couleurs

Plus de couleurs dans les compositions ! C'est le mot d'ordre qui a guidé cette année le travail du service municipal des Espaces verts chargé d'embellir la ville.
Cette volonté d'offrir un cadre de vie plus coloré s'est déjà traduite à travers un fleurissement de printemps plus dense à l'image des bulbes de jonquilles et de narcisses plantés le long de la voie des stades et dont le nombre dépassait les 100 000 sujets.

Plus d'une centaine de variétés plantées

En juin, les plantes annuelles annonçant le fleurissement estival ont progressivement fait leur apparition dans la ville.

Sélectionnées pour leurs éclats, plus d'une centaine de variétés ont commencé à égayer le paysage urbain.
La promesse d'une belle palette de couleurs dominée cette année par des teintes rouge-orangées avec, entre autres, de la sauge, des cosmos, des impatiences, des ipomées, des géraniums, des ricins, etc.

28 730

Il s'agit du nombre de plantes annuelles utilisées dans le cadre du fleurissement estival de la ville.

15 % sont conservées dans les serres pour parer à d'éventuelles dégradations ou accidents climatiques comme la grêle par exemple.



Le service des Espaces verts s'est aussi attaché à jouer avec la succession des floraisons en sélectionnant des espèces dont le fleurissement s'étale dans le temps. Sans oublier la recherche d'effets graphiques dans les massifs à travers l'association de plantes aux volumes et aux caractères très différents (arbustes, plantes annuelles, vivaces).

**Les buis des parcs et jardins sont menacés par l'appétit de la pyrale.
La Ville utilise des traitements biologiques pour lutter contre ce fléau.**

LA PYRALE DU BUIS SOUS SURVEILLANCE

Originaire d'Asie, la pyrale du buis est présente en France depuis 2008. En Europe, elle n'a aucun prédateur naturel. La chenille de ce papillon de nuit s'attaque aux arbustes en dévorant toutes leurs feuilles. Les buis infestés dépérissent rapidement. La rapidité d'une infestation peut dénuder une haie en une saison.
Les buis des parcs et jardins de la ville n'ont pas échappé à la voracité de cet insecte. Plusieurs attaques ont été observées.

Lutte biologique

Pour les contrer, le service des Espaces verts privilégie la lutte biologique. Et pour éviter l'accoutumance de la pyrale, les jardiniers alternent deux traitements : un premier à base de bacillus thuringiensis et un second à base d'huile de colza et de pyréthrine. Des pièges à phéromones ont également été testés. Efficaces, ils permettent de surcroît à la Ville de suivre l'évolution de ce fléau en participant à un comptage régional effectué par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles. Si une baisse de la population de la pyrale a été constatée, son éradication n'est pas encore d'actualité.
La Ville recommande aux détenteurs de buis d'inspecter régulièrement leurs plantes, d'arracher et de broyer les sujets très infestés, et de ne pas composter les déchets à l'air libre.



JEAN-PIERRE RIVES : "LA SCULPTURE EST UN ESPACE DE **LIBERTÉ**"

Place de l'ancien-Hôtel-de-Ville, cour de la mairie, rue du Président-Wilson, Jardin de Vésone, esplanade Robert-Badinter, place André-Maurois et sur les "ramblas", la Capitale du Périgord accueille tout l'été sept sculptures monumentales en acier de Jean-Pierre Rives.

Rencontre avec l'ex-rugbyman qui sculpte la matière depuis plus de trente ans.



Pourquoi avoir baptisé cet ensemble de sculptures "Les rubans de la mémoire" ?

Jean-Pierre Rives : Parce qu'elles représentent un peu une allégorie de l'ADN. Je travaille sur la transmission qui selon moi donne un sens à la vie. La rouille est le symbole du temps qui passe, de la vie. La rouille est tout ce qui reste quand il n'y a plus rien. Encore faut-il qu'il y ait eu quelque chose avant (rire). La rouille, c'est de la poudre magique, rien ne se perd, tout se transforme. La vie est comme ça. On pourrait inscrire dans ces volutes de métal l'ADN d'une vie.

> **Je travaille sur la transmission qui selon moi donne un sens à la vie.**

Où puisez-vous votre inspiration ?

J-P.R : Dans ma vie, mon histoire, mon parcours et mes rencontres. Egalement auprès de ceux qui ont été mes maîtres. Mais cela reste une démarche très personnelle.

Comment imaginez-vous vos sculptures ?

J-P.R : Je ne les imagine pas, je travaille un peu à l'aveugle, et le résultat est quelques fois bien meilleur que ce que j'aurai pu imaginer. Tout est une question d'énergie. Il n'y a pas de création sans énergie et il n'y a pas d'énergie sans liberté. La sculpture est un espace de liberté, elle me permet d'exprimer mes émotions.

Vos œuvres exposées sur l'espace public ne laissent pas indifférent. C'est le but recherché ?

J-P.R : S'il y a des gens que cela gêne, j'en suis désolé. Je ne veux pas provoquer, je ne suis pas un provocateur. Ce qu'elles représentent n'est pas le plus important, c'est toute la mécanique mentale qui m'amène à les faire qui m'intéresse, c'est mon imaginaire et l'invention des formes. Mais je ne veux surtout pas déranger avec mes sculptures. D'ailleurs, elles ne sont là que pour un petit moment, et puis on s'habitue à tout (rire).

> **Il n'y a pas de création sans énergie et il n'y a pas d'énergie sans liberté. La sculpture est un espace de liberté.**

Australie, Etats-Unis, Belgique, etc., vos sculptures sont exposées dans le monde entier. C'est important pour vous cette itinérance artistique ?

J-P.R : C'est mon itinérance à moi qui est la plus importante. Le fait de se confronter à des gens différents, à d'autres cultures, d'autres regards.

Qu'est-ce qui vous a conduit à exposer à Périgueux ?

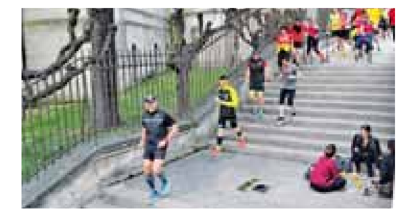
J-P.R : Ma vie est une rencontre. C'est mon amitié avec Antoine Audi qui a conduit mes œuvres à Périgueux. Avec Antoine, on a le même ADN.

Le 11 juillet prochain, la Capitale du Périgord va être le théâtre d'une course à pied originale avec l'organisation d'un Historic Trail ouvert au plus grand nombre.

HISTORIC TRAIL : LE PATRIMOINE PÉRIGOURDIN AU PAS DE COURSE



Les férus de course à pied hors stade et les amoureux de vieilles pierres vont très certainement se retrouver le 11 juillet prochain dans le jardin du Thouin pour participer à la première édition de l'Historic Trail.



Cette course pédestre au format original se déroule au cœur de Périgueux, révélant ainsi son patrimoine sous un autre angle : sa ville médiévale, ses édifices Renaissance, ses vestiges gallo-romain et ses espaces verts. Les escaliers du secteur sauvegardé, le cloître du Musée d'art et d'archéologie du Périgord, le château Barrière, la tour Mataguerre, la cathédrale Saint-Front, les Arènes, le quartier de Vésone, etc., nombre de lieux pittoresques périgourdins vont ponctuer ce trail urbain.

"Du tourisme sportif"

A mi-chemin entre l'épreuve sportive inscrite au calendrier de la Fédération et la découverte touristique des trésors historiques de la ville, cette première édition a été imaginée par Thierry Merlet, cheville ouvrière du Marathon des Forts et lui-même pratiquant invétéré. Avec le soutien de la Ville de Périgueux, il a donné corps à son projet qui invite les coureurs de tout horizon à chausser leurs baskets pour s'élancer hors des sentiers battus, le temps d'une soirée puisque le premier départ sera donné à 20 h. Une boucle de 6,2 km a été imaginée, laquelle pourra être effectuée, selon la distance choisie par chaque concurrent, de 1 à 3 fois. "*Les départs seront décalés afin d'assurer une présence continue des participants tout au long du circuit*", explique Thierry Merlet qui souhaite offrir aux Périgourdins et aux touristes une manifestation festive hors du commun en ce début de saison estivale : "*Sportivement, cette course en milieu urbain est intéressante et spectaculaire, car elle offre un parcours dynamique et rythmé avec de nombreux virages, des montées et des descentes d'escaliers, des passages étroits, d'autres moins, etc. Cela dit, elle n'est pas réservée aux seuls compétiteurs. Tous ceux qui veulent simplement découvrir ou redécouvrir la ville à leur rythme et se faire plaisir, seul, entre amis ou en famille sont les bienvenus. L'Historic Trail, c'est du tourisme sportif et un petit cadeau sera offert à tous les coureurs.*" Seules conditions : avoir plus de 16 ans et présenter un certificat médical de moins d'un an qui autorise à pratiquer la course à pied en compétition.



Et pour agrémenter la soirée, plusieurs animations seront organisées en marge de l'épreuve : repas gourmand et grandes tablées sur la place de la Clautre, animations musicales avec entre autres l'Ensemble Pastourel et sa musique du Moyen-Âge et de la Renaissance.

INSCRIPTION EN LIGNE
www.historic-trail-perigueux.ikinoa.com

L'HISTORIC TRAIL CHERCHE DES SIGNALEURS

Vous n'aimez pas courir, mais vous souhaitez participer à l'aventure du premier Historic Trail. Devenez signaleur sur la course afin de guider les coureurs aux intersections et veiller à la circulation, avec l'aide de la Police municipale.

Contact :
Thierry Merlet / 06 52 94 12 01
orga@historictrail.fr

Tournoi de tennis phare dans le calendrier de la Fédération Française, la 5e édition de l'Open BNP Paribas Senior Plus a lieu du 22 au 29 août prochains.

L'OPEN BNP PARIBAS SENIOR PLUS SIGNE SA 5e ÉDITION



En matière de compétition, la saison estivale est toujours bien remplie pour le CAP Tennis.

Après l'Open ENGIE du Périgord, qui rassemble les meilleurs espoirs féminins du tennis mondial au mois de juin, le club présidé par Bernard Darqué a déjà les yeux tournés vers une autre échéance toute aussi importante : le 5e Open BNP Paribas Senior Plus.

Un tournoi international

Ce tournoi prestigieux rassemble près de 300 compétiteurs sur les cours en terre battue du stade Roger-Dantou : des vétérans âgés de plus de 45 ans, hommes et femmes, parmi les meilleurs mondiaux. Car l'Open BNP Paribas Senior Plus fait partie des quinze tournois internationaux organisés en France à l'attention des vétérans. Il est par conséquent très prisé par les joueurs ayant soif de confrontations de haut niveau. Pour l'anecdote, le cru 2014 a compté neuf nationalités (allemande, autrichienne, australienne, italienne, espagnole, etc.). Au-delà de son aspect sportif, l'Open BNP Paribas Senior Plus participe aussi à la promotion de la Capitale du Périgord, et l'équipe du CAP Tennis ne manque pas l'occasion de vanter les richesses périgourdines auprès des participants et de leurs accompagnants. La présence en nombre de ces derniers est également un plus pour l'activité économique de la ville.

CAP TENNIS
Stade Roger-Dantou
Rue Alphée-Mazieras
Tél. : 05 53 09 84 14
captennis@wanadoo.fr
www.captennis.com

AU RENDEZ-VOUS DU 33e NATIONAL DE PÉTANQUE

Organisé par le club de l'Entente Périgueux Dordogne, le National de Périgueux est le rendez-vous incontournable des passionnés, joueurs et joueuses, de pétanque.

Pendant deux jours, près de 1 500 licenciés, venus de toute la France, investissent les allées Tourny transformées pour l'occasion en un gigantesque boulodrome à ciel ouvert.

Il y règne à chaque fois une véritable effervescence pour le plus grand plaisir des spectateurs amateurs de beau jeu et de précision. La 33e édition se déroulera les samedi 29 et dimanche 30 août, avec au programme plus de 300 triplettes.

Parmi les différents tournois de ce week-end, un National programmé le samedi est réservé aux féminines.



LES 100 TOURS DES BOULEVARDS



Amateurs de cyclisme, le Cyclo-club Périgueux Dordogne (CCPD) vous donne rendez-vous le 13 juillet à 20 h autour de l'anneau formé par le boulevard et le cours Montaigne pour assister à l'édition 2015. Cette nocturne cycliste Elite est réputée pour son rythme effréné, avec une vitesse moyenne du peloton de 45 km/h. Autant dire que les 100 km de la course sont avalés très vite par la quarantaine de coureurs engagés.

Ils seront nombreux à vouloir mettre un terme à la suprématie du CCPD, vainqueur des deux dernières éditions : Yoan Soubes en 2013 et Arnaud Labbe en 2014.

La section Jeunesse de la Médiathèque Pierre Fanlac se dote de tablettes tactiles utilisables in situ. Il s'agit de la première étape du déploiement de ce support numérique d'accès à l'information.

L'OFFRE NUMÉRIQUE DE LA MÉDIATHÈQUE S'ÉLARGIT



Le numérique est partout, et la Médiathèque Pierre Fanlac, en tant que lieu de ressources documentaires qui ne se limite plus aux seuls supports papier, n'échappe pas aux nouvelles technologies et aux usages multimédias. Elle s'inscrit dans le mouvement afin de répondre aux nouvelles attentes de ses usagers, étendre son offre de service, augmenter son attractivité, tout en permettant à un public éloigné de se familiariser avec ces nouveaux outils afin de réduire la fracture numérique.

Un premier déploiement

Doté de liseuses tactiles à emprunter depuis le mois de septembre dernier, et proposant, toujours à ses abonnés, l'accès au portail de la Philarmonie de Paris et à d'autres ressources en ligne, l'établissement franchit une nouvelle étape en s'équipant de quatre tablettes tactiles.

Affectées à la section Jeunesse à la rentrée prochaine, elles permettront au jeune public d'avoir accès librement à des applications essentiellement pédagogiques et ludo-éducatives. Elles seront également utilisées dans le cadre d'animations spécifiques.

Des ateliers "prise en main" seront aussi organisés pour aider le public à se les approprier.

C'est la première étape d'un déploiement qui va progressivement concerner les autres sections de la Médiathèque.

MÉDIATHÈQUE PIERRE FANLAC
12, avenue Georges-Pompidou
www.perigueux-mediatheque.fr
Tél. : 05 53 45 65 45
bibliotheque@perigueux.fr

Emprunter d'une bibliothèque à l'autre

Un document appartenant à la Médiathèque Pierre Fanlac vous intéresse. Vous souhaitez l'emprunter, mais il se trouve dans une autre bibliothèque de la ville que celle que vous fréquentez habituellement. Vous n'avez pas envie de vous y rendre par vos propres moyens ou tout simplement pas le temps ? Pas de souci, il peut venir à vous grâce à la navette de livres mise en place à cet effet tous les vendredis. Le retour du document s'effectue de la même manière : vous devez le rendre à l'endroit où vous avez effectué le prêt. La navette s'occupera de le ramener dans son établissement d'origine.

Renseignements à l'accueil de la Médiathèque Pierre Fanlac et des bibliothèques de Saint-Georges, du Toulon ou bien du Gour-de-L'Arche.

La mise en ligne du nouveau site Internet du Sans Réserve s'accompagne d'un jeu concours.

UN NOUVEAU SITE POUR LE SANS RÉSERVE

Exit l'ancienne mouture qui datait de 2003. Plus dynamique en termes d'ergonomie, de confort de navigation et de médias (la vidéo notamment), le nouveau site du Sans Réserve s'adapte à tous les supports numériques. Reflétant plus fidèlement ses activités que sont la diffusion, l'accompagnement des pratiques amateurs et l'action culturelle, il offre également plus de flexibilité à ces gestionnaires quand il s'agit de l'actualiser. Outre l'accès direct à la billetterie sur la page d'accueil, la principale nouveauté est d'offrir aux groupes locaux la possibilité de réserver directement leurs créneaux de répétition.

Pour fêter son lancement, un jeu concours est organisé. Trois pass "un an de concert" et trois "enregistrements de 2 titres" sont à gagner. Il vous suffit de répondre à 6 questions avant le 15 juillet prochain. Trois gagnants seront tirés au sort le 17 juillet.

WWW.SANS-RESERVE.ORG



DÉCOUVRIR UNE ŒUVRE DU **MAAP**

"Bétail au pâturage"
de Jacques Raymond Brascassat (1804 - 1867)
Huile sur toile



Jacques Raymond Brascassat est un artiste appartenant au mouvement réaliste du XIXe siècle. Il participa au renouveau du paysage et de la peinture animalière et fut influencé par l'art hollandais du XVIIe siècle.

Cette huile sur toile a été achetée par la Ville de Périgueux en 1933. Au premier plan, la brebis et son agneau, ainsi que les vaches paissant et se reposant, sont d'un réalisme saisissant. Ils sont le fruit d'inlassables études réalisées en plein air et dans les étables. L'artiste possédait lui-même une ferme sur les hauteurs de Montmartre.

Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord
22 cours Tourny. 05 53 06 40 70
www.perigueux-maap.fr

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE
Du 1er octobre au 31 mars
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 10 h - 17 h
Samedi - dimanche : 13 h - 18 h
Du 1er avril au 30 septembre
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 10 h 30 - 17 h 30
Samedi - dimanche : 13 h - 18 h

L'ESCALE NUMÉRIQUE



Pascale Menut a ouvert un espace de co-working après en avoir découvert le concept à Paris et à Bordeaux. Le principe est simple : il s'agit d'un espace commun de travail où se croisent, selon les jours, différentes professions du numérique et de la communication (graphistes, photographes, développeurs d'applications, de sites Internet, etc.). Bureaux, matériel informatique, connexion Internet, salle de réunion et même un coin "détente" sont mis à disposition des usagers, permettant ainsi de découvrir une nouvelle façon de travailler en Dordogne, de disposer d'un regard extérieur sur son travail et de s'enrichir grâce à la diversité des personnes présentes.

9, rue du Président-Wilson / Tél. : 06 17 40 13 09 / hello@escalenumerique.fr



FARELL PARIS

Créée par deux jeunes Périgourdins, cette marque de collants haut-de-gamme a ouvert sa première boutique française à Périgueux. On y trouve différentes collections de collants, leggings, bas, mi-bas et chaussettes, révélant une connotation chic et glamour, auxquelles s'ajoutent divers accessoires haut-de-gamme qui sauront vous séduire. Le magasin s'organise sur deux niveaux : le rez-de-chaussée de la boutique est dédié à un espace multi-marques dans une ambiance vintage-industrielle. A l'étage, seule la Marque Farell règne. Actuellement, la toute première collection de maillots de bain de la marque est exposée.

15, rue André-Saigne
Tél. : 05 53 03 42 78
Ouvert du mardi au samedi
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

LE WATSON'S PUB

Pub à l'ambiance moderne et cosy, le Watson's Pub a ouvert ses portes le 20 mars dernier. Un large choix de plats, confectionnés avec originalité, y est proposé afin de satisfaire au mieux les papilles de tous. Pub anglais branché et rythmé par divers événements et soirées (concerts, retransmission de matches...), rien n'est laissé au hasard pour garantir un bon moment de partage et de convivialité entre amis. Spécialiste en bière, il n'en n'oublie pas pour autant les adeptes des cocktails avec ou sans alcool. Tous les goûts y sont comblés, le temps d'une dégustation !

17 rue Saint Front / Tél. : 05 53 45 95 24
contact@watsons-pub.fr / Du lundi au dimanche, de 8 h à 1 h



LE GLACIER



Présent à Brantôme depuis plusieurs années, Pierre Pares a ouvert une nouvelle boutique au cœur de Périgueux. On peut déguster, sur place ou à emporter, plus de 50 parfums de glaces ou sorbets fabriqués par un artisan glacier. Et pour les plaisirs des papilles, la nouvelle glace réalisée à base de yaourt grec ravira les plus gourmands ! Premier glacier de la ville à proposer cette nouveauté, vous pourrez l'agrémenter à votre convenance d'un coulis au chocolat chaud fait maison, d'un coulis aux fruits rouges, ou encore de bonbons, fruits frais ou éclats de noisette... Lors des beaux jours, une terrasse ombragée vous permet de déguster toutes ces douceurs.

4, rue Salinière / www.glacier-perigueux.fr / Ouvert 7j/7, de 13 h à 19 h 30 hors saison, de 13 h à 23 h en période estivale

côté vitrines

LES **GROUPES POLITIQUES** ONT **LA PAROLE**

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, le journal municipal doit réserver un espace aux groupes politiques représentés dans la municipalité. (Les textes sont publiés tels qu'ils ont été reçus.)

POUR LE GROUPE D'OPPOSITION MUNICIPALE

Nous adressons à Michel Moyrand nos sincères remerciements pour son engagement au service de notre ville et des périgourdins. Après de longues années d'implication dans la vie publique, il a su créer la dynamique nécessaire pour faire gagner la gauche en 2008. Son mandat de Maire a permis de replacer les périgourdines et les périgourdins au cœur des projets de la ville.

Dès 2008, Michel Moyrand a lancé les premières opérations de revitalisation du quartier de la Gare. Un projet global d'aménagement était en cours en 2014, avec des réunions de concertation sur le Grand Quartier de la Gare.

A son arrivée, le nouveau Maire avait souhaité stopper ce projet. Nous nous réjouissons de son revirement et étions présents le17 avril à la réunion publique de concertation autour du projet de ZAC du Grand Quartier de la Gare.

Le projet présenté confirme les orientations antérieures.

Nous sommes attentifs à certains points :

- La partie au-delà du parvis de la gare est exclue du projet,
- Le positionnement des axes de circulations envisagés et des stationnements risque de provoquer des problèmes,
- L'équilibre entre habitat, équipements et activités.

Souhaitons que la concertation – obligatoire pour une ZAC – soit, ici, réelle et fructueuse, telle qu'elle aurait dû se dérouler à Saltgourde.

Les habitants venus assister à la réunion, nombreux et attentifs au devenir de leur cadre de vie, peuvent compter sur notre vigilance et notre ténacité pour que le projet avance tout en respectant l'équilibre du quartier et sa tranquillité.

Le groupe des élus de gauche, PS, écologistes et apparentés.

Mairie de Périgueux - 23, rue du Président-Wilson BP 20130, 24 019 Périgueux cedex
Tél. : 05 53 02 82 00 - Fax. : 05 53 07 09 52
www.perigueux.fr

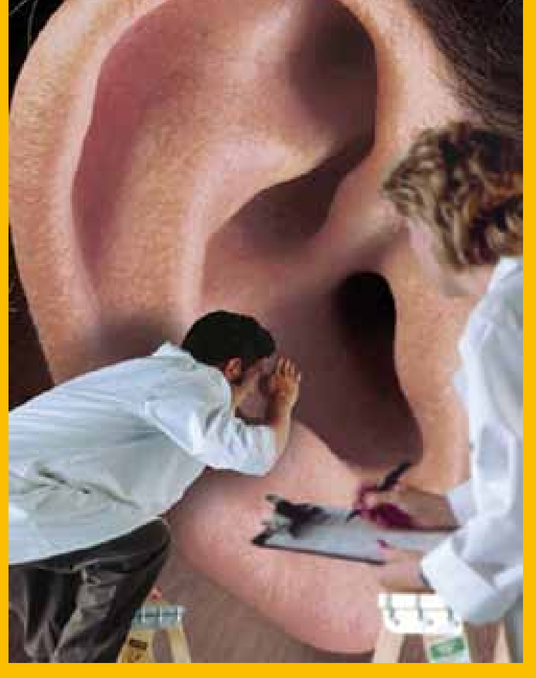
Directeur de la publication : Antoine Audi
Directrice de la communication : Martine Noverraz
Rédaction : Franck Arregui, Clémence Bertone (Côté vitrines)
Photographies : service Communication de la Ville de Périgueux, sauf p. 10 (La compagnie des urbanistes), p. 19 (Musée des Jacobins / Ville de Auch / portrait J.P Rives), p. 20 (Thierry Merlet), p. 21 (100 Tours des boulevard / CCPD)
Maquette : atelier SB Design
Mise en page : Benoît Faure
Impression : Iota

Périodicité : bimestrielle
Distribution : La Poste
Tirage déclaré : 22 000 exemplaires



Document imprimé sur du papier PEFC (gestion durable des forêts) issu des usines de Condat en Dordogne, traité en surface avec un verni mat acrylique (96 % d'eau) et répondant à la norme ISO 14001 (démarche de protection de l'environnement).

AUDITION LANGLET

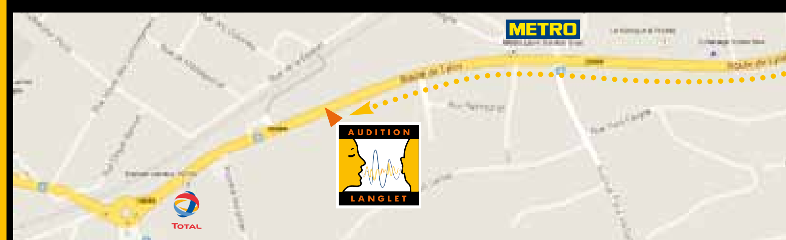


Frédéric LANGLET
Audioprothésiste D.E.

vous invite à faire le point
sur votre audition



Nouvelle adresse
76 route de Lyon 24750 BOULAZAC



Prenez rendez-vous dès maintenant
en appelant le ***05 53 05 96 64***



Parking privé gratuit

HONDA
The Power of Dreams*

ET ROULER DEVIENT
UN PLAISIR, SANS FIN.

NOUVEAU CR-V 1.6 i-DTEC 160CH.

MOTORISATION EARTH DREAMS TECHNOLOGY
CONSOMMATION À PARTIR DE 4,9 L/100 KM (2)

TRANSMISSION AUTOMATIQUE À 9 RAPPORTS

SYSTÈME MULTIMÉDIA TACTILE HONDA CONNECT

GAMME CR-V DIESEL À PARTIR DE 23 990 € (1)

(1) 23 990 € : prix du CR-V 1.6 i-DTEC 2WD Comfort incluant un avantage client total de 3 460 € composé de 1 860 € de remise Concessionnaire et de 1 600 € d'aide à la reprise « autres marques » (aide réservée à la reprise d'un véhicule d'une autre marque conditionnée à l'acceptation de la reprise par votre Concessionnaire Honda participant). Offre valable pour toute immatriculation avant le 30/06/15, réservée aux particuliers chez les Concessionnaires participants et dans la limite des stocks disponibles. Prix catalogue du modèle présenté CR-V 1.6 i-DTEC 4WD Exclusive Navi avec option peinture métallisée (610 €) : 39 610 € selon tarif au 03/03/15. (2) Consommation et émissions du modèle présenté en cycle mixte : 5,1 l/100 km et 133 g de CO_2/km. *Donnez vie à vos rêves. www.honda.fr

FRANCIS DAVID AUTOMOBILES - CONCESSIONNAIRE HONDA
156 avenue du Maréchal Juin - 24000 Périgueux
Contact : J.F. Loubet - Tél : 05 53 35 64 10 - www.garage-francis-david.fr

